

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil
municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 16 Avril 2021
les membres composant le conseil municipal se
sont réunis en mairie le 19 Avril 2021 à 18h00
sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 6

Présents : LEFRANC Sylvie, TEMPLIER Arnaud, BONNART Alain,
BULAND Dominique, GOUJAT Sébastien, FORLINI Dominique,
BACHELIER Sylviane
Absents excusés : NAROZNY Emmanuel COCHET Pascal,
MALLET Vanessa, HETIER Xavier
Absent :
Secrétaire de séance : BONNART Alain.

Séance du 19 Avril 2021

Délibération : N° 2021-04-013

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame Sylvie LEFRANC, Maire se retire au moment du vote

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L1612-12 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005

Vu le compte de gestion visé et transmis par le Trésorier de Sézanne

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent par l'ordonnateur,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par -- voix pour, -- voix contre, -- abstention décide à l'unanimité

1° de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Recettes	198 732,49 €	Recettes	154 100,83 €
Dépenses	117 092,83 €	Dépenses	22 798,33 €
Excédent de l'année 2020	81 639,66 €	Excédent de l'année 2020	131 302,50 €
Part affectée à l'investissement	131 625,21 €	Reprise de l'exercice 2019	-131 625,21 €
Reprise de l'exercice 2019	194 092,96 €	Restes à réaliser 2020	-39 440,80 €
Excédent total de fonctionnement 2020	144 107,41 €	Déficit total d'investissement 2020	-39 763,51 €

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser qui sont joint
4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

**Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-
préfecture Epernay le...
et de la publication, le
Fait le
Le Maire,**

Le Maire,
Sylvie LEFRANC

